

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 63 (1990)

Heft: 10

Artikel: European-suisse : un concours d'architecture public au niveau européen

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129111>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AUTRICHEGraz
St-Pölten
Wien**BELGIQUE**Anderlecht-Bruxelles
Antwerpen
Charleroi
Dour
Gent
Jemmapes-Mons
Namur**ESPAGNE**Alcala de Henares
Basauri Bilbao
Caravaca
Ferrol
Madrid
Maeques-Madrid
Mendillorri-Pamplona
Sevilla
Valencia
Valladolid**FRANCE**Amiens
Chateauroux
Chaumont
Dunkerque
Evian-les-Bains
Martignes
Montauban
Rezé
Sète
Vizille**GRECE**Athinaï
Methimna
Rhodes
Thessaloniki**ITALIE**Alessandria
Brescia
Carrara
Catania
Cordenons
Firenze
Milano
Padova
Roma
Taranto**PAYS-BAS**Apeldoorn
Breda
Nijmegen
Zaanstad**RDA**Berlin
Halberstadt
Rostock**RFA**Ansbach
Duisburg
Hamburg
Speyer
Witten**SUEDE**Jönköping
Stockholm
Umeå**SUISSE**Baden
Delémont
Genève
La Chaux-de-Fonds**YOUgoslavie**Beograd
Cakovec
Nova Gorica
avec Gorizia (Italie)
Zadar
Zagreb

EUROPAN-SUISSE

Association pour la promotion de l'habitat exemplaire organise, en collaboration avec les villes de Baden, Delémont, Genève et La Chaux-de-Fonds

UN CONCOURS D'ARCHITECTURE PUBLIC AU NIVEAU EUROPÉEN.

Conditions de participation

Les architectes doivent être :

- domiciliés en Suisse ou dans l'un des 17 autres pays membres EUROPAN;
- âgés de maximum 40 ans, le délai d'inscription faisant foi;
- diplômés ETH, EAUG, HTL ou inscrits au Registre Suisse des Architectes A ou B.

Tous les participants peuvent s'inscrire pour un seul des 71 concours proposés dans le pays de leur choix.

Documentation du concours

Du 15 octobre au 31 décembre 1991, la documentation contenant les informations sur tous les sites d'Europe proposés, rédigée en allemand, en français et en anglais, pourra être obtenue contre une finance d'inscription de 35 Ecus (Sfr. 63.-).

Adresse d'inscription :

Secrétariat EUROPAN Suisse
p/a IREC, Département d'Architecture EPFL
Case postale 555
CH-1001 Lausanne

La finance d'inscription donne droit à (au maximum) trois dossiers gratuits complets portant sur les sites européens mis au concours.

Date du rendu des projets

18 mars 1991, le timbre postal faisant foi, pour toute l'Europe; les projets doivent être adressés au secrétariat EUROPAN du pays correspondant au site choisi par le concurrent.

Définition du concours

Le concours est anonyme. EUROPAN 2 est un concours d'idées avec un règlement commun aux pays y participant. Dans la perspective d'une concrétisation de ces idées par des maîtres d'ouvrage potentiels, les comités nationaux soutiendront activement les projets primés (au maximum 5 par pays).

Les lauréats reçoivent en outre un prix de 8000 Ecus. Les réalisateurs de projets ayant obtenu une mention reçoivent un dédommagement de 3000 Ecus.

Le thème d'EUROPAN 2

Les 12 secrétariats nationaux soumettent aux concurrents 71 sites incluant des zones straté-



giques pour le développement des villes en question. Le concours a pour thème :

HABITER LA VILLE, REQUALIFICATION DES SITES URBAINS.

Les sites urbains mis à disposition en Suisse sont les suivants :

Baden (canton d'Argovie)

Zone industrielle ABB, Baden-Nord, superficie de 22'000 m². Réaffectation (constructions en partie déjà existantes) de bâtiments pour des entreprises de service, lieux de travail et logements (nouvelles constructions).

Delémont (canton du Jura)

Terrain à bâtir appartenant aux CFF et se situant à côté de la gare, au sud, superficie de 17'000 m². Logements à loyer modéré (zone A) et logements/commerces/artisanat (zone B).

Genève (canton de Genève)

Réhabilitation de la zone urbaine «îlot 13» dans le quartier des Grottes. Rénovation partielle et construction de nouveaux logements, de logements pour étudiants, d'une crèche, d'un centre de quartier, de commerces et de petites industries.

La Chaux-de-Fonds (canton de Neuchâtel)

Requalification d'un quartier, avenue Léopold-Robert/place de la Gare, terrain propriété du Département des Travaux Publics de la ville et des CFF (en partie occupé par des voies de chemin de fer); rénovation et réaménagement de plusieurs parcelles afin d'y intégrer des logements et des locaux pour des entreprises de service; superficie 20'000 m².

Les quatre sites proposés ont été choisis en fonction de la potentialité qu'ils représentent d'assurer une réalisation prochaine.

Jury suisse

Andreas Linn (Bâle), Gianpietro Mondada (Genève), Carl Fingerhuth (Bâle), Neli Huber (Direction générale des CFF), Brigitte Wehrli (Zurich), Alexander Heuz (Zurich), Flora Ruchat (Zurich), Kurt Aellen (Berne), Klaus Kada (Graz), Pascale Volait (Neuchâtel), Jacques Vicari (Genève), François-Joseph Z'Graggen (Lausanne).